

Le Journal
des Propriétaires
du

littoral du Médoc

N° 142 / Décembre 2017-Janvier-Février 2018 / www.jdpmedoc.info / 5 €

CHM DE MONTALIVET

La fin d'un naturisme authentique ?

5 €

Trimestriel
25^e année



9 771251 809001

CHM : la fin d'un naturisme authentique ?

L'association Respect-Santé-Nature craint que la nouvelle direction du Centre héliomarain ne sacrifie les valeurs du naturisme à l'aune de ses ambitions financières.

La nouvelle stratégie commerciale sera-t-elle compatible avec l'esprit «Monta» ?



Clem Rutter, Rochester, Kent

Les valeurs naturistes seraient-elles menacées au Centre héliomarain de Montalivet, site pionnier du naturisme en Europe ? C'est ce que redoute l'association Respect-Santé-Nature. En cause : la nouvelle politique de l'actionnaire majoritaire*, le groupe Vacalians, leader européen de l'hôtellerie de plein air. Respect-Santé-Nature a pris la suite du collectif anti-Wi-Fi créé en 2012 et milite au CHM pour la nudité, le respect de l'autre et la protection de son exceptionnel environnement (JdP n° 122). Pour l'association, les signaux d'alerte se sont multipliés depuis quelques mois. A commencer par les nouvelles ambitions de Vacalians, détenu à 75 % depuis juillet 2015 par le fonds d'investissement britannique Permira, un poids lourd du capital-investissement (17^e rang mondial). En mai dernier, le groupe a annoncé une nouvelle gouvernance, avec la nomination à la tête du directoire de Christophe Alaux, qui avait rejoint le groupe six mois auparavant en tant que directeur général, et l'objectif de... doubler son chiffre d'affaires (143 millions d'euros en 2016) en 3 ans. «*Montée en gamme, innovation et expansion sont les trois axes moteurs de notre développement*», indique alors le nouveau président.

Un changement de marque

Des ambitions financières inquiétantes pour les défenseurs de «Monta» et ses 175 hectares, où se pratique un naturisme familial depuis quatre générations... «*Les fonds d'investissements tels que Permira ont pour objectif de faire une belle plus-value en revendant rapidement. La spirale financière pourrait s'accroître...*», craint Gilles Kerpen, président de Respect-Santé-Nature. Premiers changements : en juillet, le camping du CHM a obtenu son classement 4 étoiles, et en novembre, la Socnat, désormais présidée par Christophe Alaux, a changé de nom commercial pour devenir Tohapi Campings naturistes. Par ailleurs, la Socnat, qui affichait l'an dernier 11,4 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 10 millions pour le seul CHM, et 1,34 million de bénéfice net, est en pleine renégociation de ses droits d'occupation des sols, arrivés à échéance. Un nouveau bail commercial avec la commune et une nouvelle convention avec l'Office national des forêts doivent être signés au printemps 2018, et ces derniers n'ont pas caché vouloir augmenter leur loyer. «*Autant d'indices qui nous font craindre des augmentations des tarifs qui écarteraient les*

familles les plus modestes, explique Gilles Kerpen. C'est à l'encontre de la notion d'égalité des individus à laquelle nous tenons beaucoup. Déposer ses vêtements au CHM, c'est aussi y laisser ses préjugés. Ici, chacun a sa place quels que soient son origine et son milieu social. C'est ce qui fait également la richesse de la philosophie naturiste.»

Le camping fermé trois mois par an

Sans obtenir de réponse de la direction à ses interrogations durant l'été, RSN lance une pétition, fin août, où elle demande au groupe Vacaliens «d'harmoniser ses futurs projets commerciaux avec les principes fondateurs du naturisme, du respect des individus et de la nature», recueillant sur place 220 signatures.

Christophe Alaux se manifeste alors par un courrier remis à RSN le 5 septembre. Mais ses propos n'ont rien de rassurant pour les usagers... Car si le P-DG assure vouloir œuvrer «dans le respect des valeurs naturistes», il confirme la volonté de développement du «premier groupe naturiste en France et en Europe» et se retranche derrière la volonté de la commune et de l'ONF de doubler leur loyer, indiquant qu'«il est effectivement à craindre que le CHM ne soit plus accessible aux plus modestes!». Il informe des exigences de l'ONF de retirer les caravanes de plus de dix ans à la fin de la saison – une centaine sur 124 caravanes, estime-t-il – et de ne pas occuper le camping durant trois mois chaque année, du 1^{er} décembre au 28 février. «Cette disposition, précise-t-il, reflète la volonté de l'ONF de laisser la nature reprendre ses droits sur cette zone pendant au moins trois mois de l'année (...) et surtout d'éviter que le site ressemble à un camp de gitans. (...)» Une expression choquante pour l'association, qui a néanmoins répondu au Pdg «dans un esprit constructif», avec de nombreuses suggestions, demandant avant tout une concertation avec la direction. Sans réponse à ce jour.

Ne pas banaliser le CHM

À la mi-octobre, les propriétaires de caravanes et bungalows ont reçu leur appel à redevance 2018 avec... une augmentation de 3,5 %. Et la confirmation que l'accès leur sera interdit en zone ONF durant trois mois. «Près de 250 personnes vivent à l'année au CHM et certaines sont en situation de précarité, souligne Gilles Kerpen. Nous sommes inquiets sur leur devenir.» Par contre, l'ONF n'exigerait plus le retrait des caravanes l'hiver, à condition qu'elles soient en état de rouler et que les auvents, caillebotis et accessoires soient enlevés. Et puis, l'association a aussi appris le départ, en fin d'année, de ses interlocuteurs habituels, le directeur du CHM Stéphane Barbe et le directeur commercial de la Socnat François Teulié...

RSN compte bien poursuivre sa mobilisation. Des contacts se sont esquissés en ce sens avec l'association des Amis naturistes de Montalivet (ANM) et la pétition, mise en ligne sur Internet (www.change.org), compte aujourd'hui 600 signatures de plus. «Le CHM est un lieu emblématique du naturisme familial, insiste Gilles Kerpen. On ne veut pas qu'il ressemble à n'importe quel camping ou devienne un jour un camping pseudo-naturiste de luxe. Le CHM est aussi un acteur essentiel de la commune : banaliser le CHM, comme veut le faire la marque Tohapi, aura un impact évident sur la vie de Montalivet, son marché estival, sa couleur familiale et sympa... Nous souhaitons le dialogue avec la direction et nous pensons que le naturisme authentique a une carte à jouer. Mais si les usagers ne font rien, c'est la mort du CHM», prédit-il.

*La Socnat, gestionnaire historique du CHM, était détenue majoritairement par le groupe sétois Proméo depuis 2011. Sous l'égide du fonds d'investissement 21 Centrale Partners, entré au capital, Proméo a créé le groupe Vacaliens en 2013 pour y réunir toutes ses marques et entreprises d'hôtellerie de plein air, dont la Socnat.

En pratique

Gendarmerie 05 56 09 31 17 **Pompiers** 05 56 41 70 80 **Mairie** 05 56 73 32 02 www.vendaysmontalivet.com Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Samedi de 9h à 12h **Annexe de Montalivet** 05 56 09 38 39 Du lundi au vendredi de 10h à 12h **Office de tourisme** 05 56 09 86 61 www.medoc-atlantique.com Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h **Poste** 36 31 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Levée du courrier à 14h. Mercredi et samedi de 9h à 12h. Levée du courrier à 11h30 **Annexe de Montalivet** 05 56 09 32 06 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. Levée du courrier à 14h **Ordures ménagères** 05 56 73 27 43 www.smicotom.fr Tout venant et biodéchets (bac gris et petit bac vert foncé) : jeudi matin. Emballages, papier, verre (bac jaune et petit bac vert clair) : secteur nord le vendredi matin, semaines paires, secteur sud le vendredi matin, semaines impaires, Vendays bourg et Montalivet : tous les vendredis matin